

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la quatre-vingt-troisième séance ordinaire du CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT, tenue le 16 octobre 2018 à 16 h à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400, Chevery.

SONT PRÉSENTS :

M. Randy Jones	préfet, maire de Gros-Mécatina;
Mme Darlene Rowsell Roberts	préfète suppléante, administratrice Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent;
Mme Wanda Beaudoin	conseillère, mairesse de Blanc-Sablon;
M. Roderick Fequet	conseiller, maire de Bonne-Espérance;
Mme Gladys Martin	conseillère, mairesse de Saint-Augustin.

SONT AUSSI PRÉSENTES :

M ^{mes} Karine Monger	directrice générale et secrétaire-trésorière;
Marie Geneva Jones	adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2018-10-01
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution 2018-10-02
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2018;
4. Administration;
 - 4.1 Résolution 2018-10-03
Rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2018 - Approbation;
 - 4.2 Résolution 2018-10-04
Congé sans solde – Andrea Roberts;
5. Fonds de développement rural
 - 5.1 Résolution 2018-10-05
Keep fit St-Augustin;
 - 5.2 Résolution 2018-10-06
Fitness course;
 - 5.3 Résolution 2018-10-07
Kégaska rink building renovation;
6. Fonds d'appui aux projets structurants;
 - 6.1 Résolution 2018-10-08
Waterfront Development Study – St-Augustin;
 - 6.2 Résolution 2018-10-09
Reconstruction de la marina de Tête-à-la-Baleine;
7. Fonds entrepreneurial;
 - 7.1 Résolution 2018-10-10
Achat d'équipement;
8. Avis de motion – Règlement 10-AR-982-2018 - Amendement du périmètre urbain et de la zone multifonctionnel à Kégaska;
9. Période de questions;
10. Fermeture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h 00, Madame Darlene Rowsell Roberts souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION - 2018-10-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du mardi 16 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la quatre-vingt-troisième séance ordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du mardi 16 octobre 2018.

RÉSOLUTION - 2018-10-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 16 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 16 octobre 2018.

ADMINISTRATION

RÉSOLUTION - 2018-10-03 RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2018 - APPROBATION

CONSIDÉRANT QU'un rapport des déboursés effectués est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

N° chèque	Période du 1 ^{er} au 30 septembre 2018	Montant (\$)
	Paie septembre 2018 – Employés	28 145,29
	Régime de retraite simplifié septembre 2018 - Employés	2 206,04
	Paie août 2018 - Élus	2 178,01
1585	Ministère du Revenu – Remises août 2018	16 021,00
1586	Capital Assureur administration publique inc. – Sept. 2018	3 529,31
1587	Hôtel/Motel Blanc-Sablon – Hébergement R.J. & G.M.	523,59
1588	Imedia.com inc. – Hébergement Web 2018	338,61
1589	Municipalité Bonne-Espérance – Catering visite M. Arcand	86,00
1590	PAL Airlines Ltd. – D.R.R., R.J., G.M. Lourdes M. Arcand	2 726,22
1591	Edition juridique FD – Renouvellement mise à jour	81,90
1592	Gestion Paul A. Joncas & Frères – loyer sept. MRC Lourdes	2 842,76
1593	Xplornet communications inc. – Septembre – MRC Chevery	131,06
1594	GCME Informatique/Mensualité backup sept. MRC Lourdes	45,99
1595	Xplornet communications inc. – Sept. MRC La Tabatière	86,22
1596	PS-Chevery Sports & Leisure–1 ^{er} versement – Covered rink	19 954,24
1597	FDR - CSL – 1 ^{er} versement - Terrain jeu École Mgr. Scheffer	17 297,89
1598	FDR – CSL – 2 ^e versement – Terrain jeu École St-Laurence	2 912,34
1599	FDR – CSL – 2 ^e versement – Terrain jeu École Mécatina	4 800,00
1600	GCME Informatique – Appel service réparation ordinateur	285,46
1601	John Vatcher – Loyer septembre – MRC La Tabatière	450,00
1602	Jean Lelièvre inc. – Préparation états financiers 2017	8 048,25
1603	Telus Mobilité – Septembre	47,47
1604	Xerox Canada Ltee – Copies tirées août – MRC Chevery	23,88
1605	FQM – Révision - Politique de condition de travail	1 568,26
1606	MCNGSL – Loyer septembre	2 299,50
1607	Sunset Motel – Hébergement R.F. & R.J.	190,86
1608	FE - La Perle rare LBS – 1 ^{er} versement – Démarrage	4 876,22
1609	Julie Monger – Déplacement Gros-Mécatina et TALB	261,73
	Fédération Caisses Desjardins du Québec – Août 2018	745,80

N° chèque	Période du 1 ^{er} au 30 septembre 2018	Montant (\$)
	Services de cartes Desjardins – Août 2018	29,66
	Frais d’administrations – Septembre 2018	41,70
	Total :	122 775,26

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’APPROUVER le rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2018 tel que présenté.

RÉSOLUTION 2018-10-04 CONGÉ SANS SOLDE – ANDREA ROBERTS

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de congé sans solde de Madame Andrea Roberts;

CONSIDÉRANT QUE Madame Andrea Roberts est à l’emploi de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent depuis le 12 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE Madame Andrea Roberts demande un congé sans solde à partir du 15 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE Madame Andrea Roberts est éligible à effectuer ce type de demande étant à l’emploi de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’ACCEPTER la demande de congé sans solde d’un an de Madame Andrea Roberts pour la période du 15 novembre 2018 au 18 novembre 2019;

DE FACTURER à Madame Andrea Roberts la portion maladie de l’assurance collective au montant 101,46 \$ par période de paie pour la durée de son congé sans solde;

DE PRENDRE les mesures nécessaires pour combler ce poste.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

RÉSOLUTION 2018-10-05 KEEP FIT ST-AUGUSTIN

CONSIDÉRANT QUE le comité d’analyse a pour mandat d’évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint Augustin a soumis une demande d’aide financière au montant de 17 530,00 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à acheter des équipements de conditionnement physique pour créer un centre de fitness dans la communauté de Saint Augustin;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s’élève à 24 303,10\$;

CONSIDÉRANT QUE le comité d’analyse recommande le projet pour un montant de 17 530,00 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Municipality of Saint Augustin a sous le Fonds de développement rural pour un montant de 17 530,00 \$.

RÉSOLUTION 2018-10-06 FITNESS COURSE

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire du Littoral a soumis une demande d'aide financière au montant de 12 115,13 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à acheter de nouveaux équipements pour le terrain de conditionnement physique pour l'école de Rivière Saint-Paul;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 38 115,13 \$;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 12 115,13 \$;

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de la Commission scolaire du Littoral sous le Fonds de développement rural pour un montant de 12 115,13 \$.

RÉSOLUTION 2018-10-07 KÉGASKA RINK BUILDING RENOVATION

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE Kégaska Sports Committee a soumis une demande d'aide financière au montant de 5 077,62 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à acheter des matériaux de construction pour réparer la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 5 677,62 \$ et contribuera à la création de 1 emploi et/ou le maintien de 1 emploi;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 5 077,62 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Kégaska Sports Committee sous le Fonds de développement rural pour un montant de 5 077,62 \$.

FONDS D'APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS

RÉSOLUTION 2018-10-08 WATERFRONT DEVELOPMENT STUDY – ST-AUGUSTIN

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants s'appliquant sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE l'Association de Sports et Activités Récréatives de St. Augustin a soumis une demande pour une étude de capacité de traitement du développement du secteur riverain qui sera

réalisée par la société Axor. La portée des travaux à réaliser comprend une visite du site et l'arpentage, une analyse du projet, la conception de l'aménagement du secteur riverain, des dessins préliminaires, un rapport de l'ingénieur, une estimation du coût du projet et un calendrier de la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE le cout total d projet s'élève à 24 972,57 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de l'Association de Sports et Activités Récréatives de St. Augustin soumis sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 22 471,31 \$;

RÉSOLUTION 2018-10-09 RECONSTRUCTION DE LA MARINA DE TÊTE-À-LA-BALEINE

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants s'appliquant sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE l'Association de développement touristique de Tête-à-la-Baleine a soumis une demande afin d'effectuer la reconstruction de la marina de Tête-à-la-Baleine et qu'elle demande une extension afin de pouvoir finaliser le projet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER de prolonger le projet jusqu'à la fin novembre 2019.

FONDS ENTREPRENEURIAL

RÉSOLUTION 2018-10-10 ACHAT D'ÉQUIPEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Fonds entrepreneurial s'adresse aux entrepreneurs de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent qui désirent se lancer en affaires pour le démarrage, l'acquisition ou l'expansion d'une entreprise. Ce fonds comprend UN volet « jeunes promoteurs » s'adressant aux jeunes entre 18 et 35 ans;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'achat d'équipement soumis par le promoteur Société Suzette Pauline a pour but de faire l'acquisition d'un nouveau moteur qui serait plus économique et fiable que celui qu'il a déjà, il demande un financement sous le Fonds entrepreneurial de 7 500,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 7 500,00 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet d'achat d'équipement soumis par le promoteur Société Suzette Pauline sous le Fonds entrepreneurial au montant de 7 500,00 \$.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 10-AR-982-2018 - AMENDEMENT DU PÉRIMÈTRE URBAIN ET DE LA ZONE MULTIFONCTIONNEL À KÉGASKA

Madame Karine Monger informe que la MRC doit adopter un règlement pour un amendement du périmètre urbain et de la zone multifonctionnel à Kégaska. Elle présente le projet règlement 10-AR-982-2018.

Le maire de la municipalité de Gros-Mécatina, Monsieur Randy Jones, donne l'avis de motion qu'à une assemblée ultérieure il sera proposé l'adoption du projet de règlement pour l'acceptation de « l'amendement du périmètre urbain et de la zone multifonctionnel à Kégaska ».

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 16 h 25 par Madame Gladys Martin, appuyé par Madame Wanda Beaudoin que la séance soit levée.